

## Texte Diaporama

Prenons notre avenir en main, pour ne pas vivre le chaos !  
Et faisons de la sécu, notre révolution

Bienvenue sur ce diaporama de présentation d'un projet de sécurité sociale et écologique universelle, géré par et pour les gens, que nous voudrions associer à l'appropriation citoyenne du pouvoir monétaire, en vue d'en faire une base de mutation à grande échelle, pouvant permettre de relever, du local à l'international, les défis vitaux qui s'imposent à notre humanité.

Sans vouloir répondre à tout's les questions qu'un tel projet soulève, cette présentation souhaite ouvrir des perspectives nouvelles, et donner envie d'aller plus loin.

2/ Fondé sur les bases de la sécurité sociale, pensée par le Conseil National de la Résistance en 1945, ce système de Sécurité Sociale et Écologique d'ampleur, fonctionnerait dans la durée, comme une institution publique, autonome et complémentaire par rapport à l'État, étant gérée par et pour les actrices, acteurs et bénéficiaires du système, selon des modes d'organisation démocratiques innovants.

Inscrite dans la constitution, qui devra être refondée sur l'exigence de sauvegarde et de soin des humains et de la planète, cette sécu du XXIème siècle, allierait les impératifs climatiques, écologiques, et de restauration des écosystèmes, à un panel de droits fondamentaux garantis pour toutes les personnes vivant sur le territoire national, en termes de santé, d'alimentation, de logement, d'énergie, d'eau, de transport, d'éducation, de formation ou de culture...

Ce système de sécurité sociale et écologique élargi répondrait à l'ensemble de ces besoins essentiels, en cohérence avec les objectifs de mutation nécessaire, grâce au travail de toutes les personnes engagées dans des structures, diversifiées et autonomes, qui seraient conventionnées selon des critères sociaux et écologiques élevés, démocratiquement déterminés et garantis...

3/ La Sécurité sociale est un système « déjà là », en gestion démocratique tout en étant autonome par rapport à l'État. Depuis 1945, la Sécu a su répondre aux besoins de santé de l'ensemble de la population dans une logique de droit universel pour toutes et tous. Malgré les tentatives de déconstruction, elle a pu se maintenir dans la durée, en dehors des logiques de marché concurrentiel et de profit des uns aux dépens des autres.

4/ Grâce à la mutualisation des cotisations sociales, collectées sur l'ensemble du secteur économique national, les caisses de sécurité sociale, gérées en premier lieu par les syndicats ouvriers puis de manière paritaire avec les organisations patronales et l'État, garantissent l'accès aux services de santé, de manière quasiment gratuite, à l'ensemble de la population.

Ces cotisations représentent la part de la valeur ajoutée produite par les travailleuses et les travailleurs, non distribuée en salaire individuel, et mutualisée dans l'intérêt de toutes et tous.

5/ Par un système de droits universels garantis, cet accès gratuit aux soins est assuré par un large réseau de professionnels de santé conventionnés, indépendants ou travaillant au sein des services publics concernés.

Ce système a été progressivement secondé par plusieurs organisations mutuelles, devenant de plus en plus importantes, et fonctionnant souvent sur des bases lucratives les éloignant de leurs fondamentaux préexistant à la sécurité sociale.

6/ Une partie importante des frais de fonctionnement, incluant les salaires et les revenus des indépendants conventionnés, sont pris en charge par la sécurité sociale. Grâce à ce système de subventionnement sans dette, l'ensemble des services de soins ont pu grandement se développer, en dehors des logiques financières et lucratives dominantes.

Une grande part des approvisionnements du secteur conventionné reste pour autant dépendant du système marchand, notamment pour le matériel médical et les produits pharmaceutiques.

7/ Mettant en avant les déséquilibres financiers, réels ou induits, l'État a progressivement pris une part plus importante sur le budget de la sécurité sociale, imposant en contre partie des restrictions budgétaires et des logiques de gestion comptable souvent contraires aux objectifs de service qui devraient prévaloir.

Pour autant, la sécu telle qu'elle fût instituée après 1945, reste un exemple fort et encore actif de ce qui peut être mis en œuvre à grande échelle pour l'intérêt collectif, hors du système capitaliste dominant.

8/ Cette alternative encore vivante est un point d'appui pour envisager comment nous pourrions rompre avec la logique qui propulse aujourd'hui l'humanité vers un chaos écologique et social potentiellement fatal.

La sécu a montré sa capacité à garantir dans la durée la protection de toutes et tous, sans discrimination, à l'échelle d'un pays. Dans un monde devenant de plus en plus menaçant pour notre avenir individuel et collectif, la reconquête et l'élargissement de ce système de soin universel devient un enjeu majeur.

9/ Le projet serait d'élargir grandement, au delà de la santé et de la protection sociale, dans une perspective de mutation sociale et écologique affirmée, le champ des droits garantis, afin d'assurer collectivement le bien vivre de chacune et chacun, dans toutes les dimensions de ce qui nous fait vivre. Cet élargissement inclurait le développement de l'ensemble des activités nécessaires à la sauvegarde du monde vivant et à la restauration des écosystèmes en voie de destruction.

10/ Pour y parvenir, il est nécessaire de développer grandement le secteur conventionné, avec un objectif fort de réduction des impacts écologiques, de restauration des écosystèmes vivants, et d'organisation sociale donnant place à chacune et chacun au sein de la dynamique commune à faire grandir.

L'objectif serait de développer ce secteur conventionné sous la forme d'un réseau de coopération économique active et non-concurrentielle, sur des bases collectives

innovantes, en vue de répondre, ensemble et de la meilleure façon, à l'intérêt collectif et aux missions de sécurité sociale et écologique.

Beaucoup de personnes et de structures consacrent déjà leur temps à développer ce qu'il y a de meilleur pour les humains et pour la Terre, sur tous les territoires. Il s'agit donc de créer les conditions pour la multiplication de ces actions, en garantissant les moyens financiers nécessaires à leur développement, dans des conditions d'activité et de vie personnelle satisfaisantes et pérennes.

11/ En terme financier, au-delà des cotisations, socle de la sécurité sociale depuis 1946, il semble nécessaire d'envisager de nouvelles ressources qui puissent être indépendantes des résultats du secteur économique, écologiquement et socialement dévastateur, dont nous devons nous défaire.

Comme le défendent certains économistes face au risque d'effondrement lié à la pandémie du Covid19, il pourrait s'agir d'investir, au-delà de l'annulation des dettes publiques, le champ de la création monétaire.

Depuis 1992 les traités de l'Union Européenne réservent le pouvoir de création monétaire aux dirigeants de la Banque Centrale Européenne, en dehors de tout contrôle démocratique, avec un impératif de non financement direct des États, les obligeant à emprunter aux seules banques privées.

12/ Concernant le projet de Sécu élargie, complétant le système de cotisations sociales à renforcer, il pourrait être intéressant de créer une monnaie nationale complémentaire de l'euro, dédiée et gérée démocratiquement par le système « Sécu » lui-même. Cette monnaie complémentaire « sécu » pourrait associer différents modes de création et de gestion monétaire, en vue de développer le système de sécurité sociale et écologique dès sa mise en œuvre. Cette monnaie « sécu » fonctionnerait uniquement pour les échanges entre les actrices et acteurs du réseau conventionné.

D'une part, cette monnaie citoyenne nationale dédiée, pourrait renforcer la coopération entre les actrices et acteurs conventionnés en formant une communauté de travail organisée dans le but de répondre ensemble aux besoins et aux droits élargis pour toutes et tous.

D'autre part, elle pourrait soutenir un vaste plan de développement des activités nécessaires, grâce à une création monétaire autonome, gérée démocratiquement au sein du système.

Via les cartes vitales universelles, et des comptes numériques appropriés, cette monnaie « sécu » pourrait être utilisée comme unité d'échange au sein du réseau économique conventionné, avec l'objectif commun de développer l'accès aux droits concernant la santé, l'alimentation en produits paysans et biologiques locaux, le logement de qualité économe en énergie, l'énergie renouvelable gratuite pour les premiers kilowatt heures, l'eau, les transports en commun, l'éducation, la formation, la culture. Cette monnaie « sécu » pourrait aussi être utilisée pour verser un revenu de base universel utilisable au sein du réseau conventionné.

13/ Dans un premier temps, cette monnaie sécu pourrait être créée, à valeur euro, sans possibilité de conversion, sous forme de crédit mutualisé au sein du système sécu, ou sous forme de monnaie complémentaire fiscale dédiée mis en œuvre par l'État. A terme, elle pourrait être générée par conversion des euros collectés soit, via les cotisations sociales, soit, via les subventionnement d'État associés à une possible

annulation des dettes publics, soit, par création et attribution par la Banque centrale européenne pour accélérer la mutation écologique et sociale.

En phase de développement initial, sans attendre les changements de dogmes régissant l'Union Européenne, les cotisations sociales collectées en euros sur le territoire français, seraient prioritairement utilisées pour développer les activités conventionnées. Elles permettraient de réaliser les investissements et les achats nécessaires hors secteur conventionné, concernant par exemple les machines, les matières premières ou l'énergie.

Dans la perspective de relocalisation des échanges, de mutation écologique et sociale, et d'appropriation d'usage des moyens de production, l'objectif serait ensuite de diminuer rapidement ces dépendances à l'égard du système extérieur, non conventionné et peu vertueux sur le plan social et écologique.

14/ Parallèlement au développement des activités économiques dédiées au système de sécurité sociale et écologique, les membres du secteur conventionné pourraient s'engager à reverser en monnaie « sécu » une part importante de leur valeur ajoutée. Le salariat au sein du réseau conventionné pourrait alors être organisé sous la forme d'un salaire à vie, tel qu'envisagé par Bernard Friot au sein du projet de sécurité sociale de l'alimentation, avec une part versée en monnaie « Sécu » utilisable auprès des actrices et acteurs conventionnés du réseau.

15/ Pour pouvoir relever les grands défis qui s'imposent à l'humanité, au-delà de la monnaie nationale « sécu », il semble incontournable d'obtenir, en lien avec les économistes qui le réclament aujourd'hui, la création massive d'une monnaie dédiée à la mutation écologique et sociale nécessaire, par la Banque Centrale Européenne mise sous directive et contrôle citoyen.

16/ Au niveau national, l'enjeu serait que ces fonds soient attribués au système de sécurité sociale et écologique, en tant qu'institution citoyenne spécialisée dans la concrétisation de ces objectifs vitaux. Afin de garantir que cette création monétaire européenne reste vouée à la mise en œuvre des engagements écologiques et sociaux visés, une part ce financement par la BCE pourrait être mise en circulation sous forme de monnaie sécu.

Le système de sécurité sociale et écologique universelle pourrait alors assumer pleinement sa mission de transformation globale, constituant une alternative d'ampleur au système dévastateur aujourd'hui dominant.

17/ Vouée à prendre soin des humains et de la Terre, cette alternative serait fondée sur plusieurs principes structurant essentiels.

18/ Le système mis en œuvre devrait être exemplaire en terme d'organisation démocratique. Cela pourrait notamment se concrétiser par un fonctionnement où toutes les instances exécutives et décisionnelles donnent une importance privilégiée au plus petit niveau, au plus près des besoins et des gens. Les instances plus larges allant jusqu'au niveau national, devraient répondre aux besoins de coordination, de mutualisation ou de réalisation collective, avec un impératif d'allers-retours avec les unités de base. Les systèmes de contrôle et de supervision par des instances

constituées par tirage au sort, pourraient consolider le système d'organisation démocratique ascendant.

19/ La mutualisation, fondatrice de la sécurité sociale depuis 1945, assure l'universalité des droits. Elle doit être cultivée autant en termes financiers, que concernant les moyens techniques, les compétences ou les savoirs faire.

20/ La coopération dépasse largement la question des statuts coopératifs ou non. Il s'agit de construire des synergies et des solidarités permettant de répondre collectivement aux besoins ou aux difficultés à surmonter. A travers le conventionnement, les actrices et acteurs du réseau seraient engagé.es à relever ensemble les défis écologiques et sociaux de la meilleure manière possible. Ce grand défi coopératif pourrait devenir le moteur des réalisations communes.

21/ La planification est un mot mal aimé, par référence aux déviances soviétiques. Pour autant, elle est indispensable pour organiser la production des biens et des services dont on a besoin, ou pour réduire les activités dont il faut progressivement ou rapidement se passer. Cela est aussi essentiel pour gérer collectivement toute création monétaire. La création monétaire doit être un stimulateur collectif. Le piège serait de laisser l'écart se creuser entre la création d'unités de valeur et la production concrète de biens et de services correspondant. L'argent ne se mangeant pas, il est nécessaire d'évaluer, de prioriser et de planifier les choix et les activités, tout en garantissant que les engagements soient tenus. Cela doit se faire de manière démocratique, selon les principes et les fonctionnements démocratiques détaillés précédemment.

22/ La régulation, nécessairement liée à la planification, doit aussi être organisée selon des processus démocratiques spécifiques, reconnus et acceptés par toutes et tous, pour pouvoir être efficiente. La régulation doit permettre l'adaptation nécessaire entre ce qui est prévu, décidé, créé et mis en œuvre et les besoins et les réalités qui évoluent. Cela concerne aussi la question monétaire, avec la nécessité d'éviter les excès autant que les pénuries...

23/ Ce système géré par et pour les gens, garantissant leurs droits et établissant leurs devoirs, de manière innovante par rapport aux structures classiques, généralement pyramidales même quand elles se veulent démocratiques, pourrait constituer la base de cette alternative globale.

Ce système de sécurité sociale et écologique, associé à la création monétaire à la hauteur des besoins, pourrait devenir un projet à forte valeur émancipatrice par rapport au carcan qui nous piège dans une voie aujourd'hui sans issue. Il semble qu'une telle perspective pourrait devenir un objectif commun fédérateur de toutes les énergies humaines dont nous avons besoin pour changer le cours de notre histoire.